

Le Peuple de Dieu

Le Peuple de Dieu est souvent le grand oublié de nos réflexions pastorales... Le succès même de cette expression, juste après le Concile, semble aujourd'hui être la cause de sa mise à l'écart.

Benoît XVI a voulu, dans son diocèse de Rome, lors du congrès ecclésial de Rome le 26 mai dernier, redonner à la pastorale l'élan de Vatican II. Il est bon de l'entendre dans notre diocèse.

Voici un large extrait de son intervention, qui me semble être digne d'être méditée :

« ... les pages lumineuses consacrées par le Concile au laïcat n'avaient pas encore été suffisamment traduites et réalisées dans la conscience des catholiques et dans la pratique pastorale. D'une part, il existe encore la tendance à identifier unilatéralement l'Eglise avec la hiérarchie, en oubliant la responsabilité commune, la mission commune du Peuple de Dieu, que nous sommes tous dans le Christ. De l'autre, persiste également la tendance à concevoir le Peuple de Dieu, comme je l'ai déjà dit, selon une idée purement sociologique ou politique, en oubliant la nouveauté et la spécificité de ce Peuple, qui devient Peuple uniquement dans la communion avec le Christ.

Chers frères et sœurs, on arrive à présent à se demander : où en est alors notre diocèse de Rome. Dans quelle mesure est connue et favorisée la coresponsabilité pastorale de tous, en particulier des laïcs ? Au cours des siècles passés, grâce au généreux témoignage de nombreux baptisés qui ont donné leur vie pour éduquer à la foi les nouvelles générations, pour soigner les malades et secourir les pauvres, la communauté chrétienne a annoncé l'Évangile aux habitants de Rome. Cette même mission nous est confiée aujourd'hui, dans des situations différentes, dans une ville où un grand nombre de baptisés ont égaré le chemin de l'Eglise et où ceux qui ne sont pas chrétiens ne connaissent pas la beauté de notre foi. Le synode diocésain, voulu par mon bien-aimé prédécesseur Jean-Paul II, a été une « receptio » effective de la doctrine conciliaire, et le Livre du synode a engagé le diocèse à devenir toujours davantage Eglise vivante et active dans le cœur de la ville, à travers l'action coordonnée et responsable de toutes ses composantes. La Mission dans la ville qui s'ensuivit, en préparation au grand Jubilé de l'an 2000, a permis à notre communauté ecclésiale de prendre conscience du fait que le mandat d'évangéliser ne concerne pas seulement quelques baptisés, mais chacun. Cela a constitué une expérience salutaire, qui a contribué à faire mûrir dans les paroisses, dans les communautés religieuses, dans les associations et dans les mouvements, la conscience d'appartenir à l'unique Peuple de Dieu, qui est - selon les paroles de l'apôtre Pierre - « le Peuple qui appartient à Dieu...

chargé d'annoncer ses merveilles » (cf. 1 P 2. 9). Et ce soir, nous voulons rendre grâce pour cela.

Toutefois, une longue route reste encore à parcourir. Trop de baptisés ne se sentent pas appartenir à la communauté ecclésiale et vivent en marge de celle-ci, ne s'adressant aux paroisses que dans certaines circonstances, pour recevoir des services religieux. Il n'y a encore que peu de laïcs, proportionnellement au nombre des habitants de chaque paroisse, qui, bien que se professant catholiques, sont prêts à offrir leur disponibilité pour travailler dans les différents domaines apostoliques. Assurément, les difficultés d'ordre culturel et social ne manquent pas, mais, fidèles au mandat du Seigneur, nous ne pouvons pas nous résigner à conserver uniquement ce qui existe. Confiants dans la grâce de l'Esprit, que le Christ ressuscité nous a garantie, nous devons reprendre le chemin avec une ardeur renouvelée. Quelles voies pouvons-nous parcourir ? Il est tout d'abord nécessaire de renouveler l'effort pour promouvoir une formation plus attentive et fidèle à la vision de l'Eglise dont j'ai parlé, et cela aussi de la part des prêtres que des religieux et des laïcs. Toujours mieux comprendre ce qu'est cette Eglise, ce Peuple de Dieu dans le corps du Christ. Il est dans le même temps nécessaire d'améliorer l'organisation pastorale, de façon à ce que, dans le respect des vocations et des rôles des personnes consacrées et des laïcs, l'on promeuve graduellement la coresponsabilité de l'ensemble de tous les membres du Peuple de Dieu. Cela exige un changement de mentalité concernant particulièrement les laïcs, en ne les considérant plus seulement comme des « collaborateurs » du clergé, mais en les reconnaissant réellement comme coresponsables » de l'être et de l'agir de l'Eglise, en favorisant la consolidation d'un laïcat mûr et engagé. Cette conscience commune de tous les baptisés d'être Eglise n'amenuise pas la responsabilité des curés. C'est précisément à vous qu'il revient, chers curés, de promouvoir la croissance spirituelle et apostolique de ceux qui sont déjà assidus et engagés dans les paroisses : ils sont le noyau de la communauté qui constituera un ferment pour les autres. »

+ M. Dubost
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonnes
Le 22 juin 2009